



Numéro de l'acte	2024 66 DGSMM
Nature de l'acte	Accusé de réception en préfecture
Mat	062-216201462-202404152824-66 DGSMM-DE
Date de l'émission	77/04/2024
Date de réception préfecture	17/04/2024

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

QUESTION N°2024-66

FINANCES : REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

RAPPORTEUR :

Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller délégué aux finances

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune a décidé de déroger au principe de l'annualité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP)

Vu la délibération n°2021-75 du 13 juillet 2021, le conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la Réhabilitation de l'Hôtel de Ville à T'KINT

Ces travaux consisteront en :

- La reprise de la charpente et du plancher avec traitement curatif et préventif du mэрule, identifié dans le grenier du pavillon Alexandre (Aile droite)
- La vérification des structures de charpentes des autres corps du bâtiment
- La la réfection totale des couvertures tuiles, ardoises et zinc
- La restauration des façades
- L'amélioration de l'accessibilité du public
- L'isolation du bâtiment
- L'autonomie énergétique en électricité

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2021 à 2025 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et les subventions attendues sur ce projet, il est proposé d'ajuster les crédits de paiement sur cette période.

Le montant prévisionnel de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre) s'établit à 3 240 518.00€ HT soit 3 888 621.59 € TTC

Une fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ces financements et l'historique des réalisations comptables.

Montant global de l'AP : 3 888 621.59 € TTC

- Réalisé 2021-2022 : 207 520.79 €
- Réalisé 2022-2023 : 391 102,42 €
- BP 2024 : 1 179 000.00 €
- CP 2025 : 1 030 000.00 €
- CP 2026 : 1 000 000.00 €

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

- DETR : 483 861,72 €
- Département : 732 981.00 €



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.

- COMMUNE : 2 023 675,27 € (après récupération du FCTVA en N+1 pour un montant global de 510 311.59 €)

Année prévisionnelle de perception de cette subvention : 2024 -2025-2026

Ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2024 à l'article 2313.

Vu la délibération en date du 13 juillet 2021 sur l'attribution des lots de travaux,

Considérant l'assurance dommages-ouvrage,

Considérant que la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2021 à 2025 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et la subvention attendue sur ce projet,

Considérant que le montant prévisionnel de l'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) s'établit à 3 888 621.59 € TTC

Considérant que la fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : INSCRIT les crédits correspondants au Budget Primitif 2024 et suivants ;

ARTICLE 2 : AUTORISE l'exécution de ces programmes.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.

RESTAURATION DE L'HOTEL DE VILLE - ARQUES

n° de L'AP	XX
------------	----

COÛT TOTAL DE L'OPERATION	3 640 485,19 € TTC
---------------------------	--------------------

CHAPITRE	23
ARTICLE	2313
FONCTION	020

DEPENSES	TOTAL DEPENSES PREVISIONNELLES TTC	PAYE en 2021	PAYE en 2022	PAYE en 2023	Payé en 2024	Payé en 2025	TOTAL DEPENSES AP TTC	CP 2023 TTC	CP 2024
MAITRISE D'OEUVRE	349 020,00	75 405,00	83 782,19	34 631,94	-	-	349 020,00	155 200,87	155 200,87
SPS + CT (missions globales)	32 810,40	-	1 058,40	3 928,00	-	-	32 810,40	27 824,00	27 824,00
TRAVAUX BATIMENTS TRANCHE FERME LOTS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. (phase 1)	1 178 550,75	-	-	352 542,48	-	-	1 178 550,75	826 008,27	826 008,27
TRAVAUX BATIMENTS TRANCHE FERME LOTS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. (Phase 2)	1 030 000,00	-	-	-	-	-	1 030 000,00	-	-
TRAVAUX BATIMENTS TRANCHE FERME LOTS 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. (Phase 3)	1 002 828,84	-	-	-	-	-	1 002 828,84	-	-
ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE (estimation) Fct	-	-	-	-	-	-	-	-	-
REVISIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
HONORAIRES	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CONTROLES - DIAGNOSTICS CHARPENTE COUVERTURE ET FACADES	47 275,20	47 275,20	-	-	-	-	47 275,20	-	-
ALEAS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL TTC	3 640 485,19	122 680,20	84 840,59	391 102,42	-	-	3 640 485,19	1 009 033,14	-
TOTAL HT	3 033 737,66	-	-	-	-	-	-	-	-

RECETTES	TOTAL RECETTES	REC EN 2023	REC EN 2024	TOTAL RECETTES AP	CP 2023 TTC	CP 2024 TTC
DETR (phase 1)	230 534,32	-	-	230 534,32 €	230 534,32 €	230 534,32 €
Département (Phase 1)	244 327,00	-	-	244 327,00 €	244 327,00 €	244 327,00 €
DETR (Phase 2)	253 327,40	-	-	253 327,40 €	253 327,40 €	253 327,40 €
Département (Phase 2)	244 327,00	-	-	244 327,00 €	244 327,00 €	244 327,00 €
DETR (Phase 3)	244 327,00	-	-	244 327,00 €	244 327,00 €	244 327,00 €
Département (Phase 3)	244 327,00	-	-	244 327,00 €	244 327,00 €	244 327,00 €
TOTAL	1 216 842,72	-	-	1 216 842,72	1 216 842,72	474 861,32

FCTVA (80% des dépenses X 16,404%)	477 748,15	16 099,57	11 133,80	51 325,15	-	-	477 748,15	165 521,80	-
------------------------------------	------------	-----------	-----------	-----------	---	---	------------	------------	---

FINANCEMENT VILLE	1 945 894,32	-	-	-	-	-	1 945 894,32	373 331,38	474 861,32
--------------------------	---------------------	----------	----------	----------	----------	----------	---------------------	-------------------	-------------------

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables **25**
- Votes défavorables **0**
- Abstentions **0**

Le secrétaire de séance,
Francis PRED'HOMME

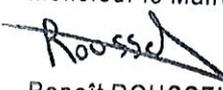


Fait à ARQUES
Le 15 avril 2024

Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **17 AVR 2024** et publication ou
notification le **17 AVR 2024**

Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024**

Affiché le 17 avril 2024

L'An Deux Mille Vingt Quatre le Quinze Avril à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Huit Avril accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **24 présents**
- **2 absents non excusés**
- **2 absents excusés sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

Madame Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Madame Corinne REANT.

Monsieur Francis PRED'HOMME est nommé secrétaire de séance.